



Regard

Regard sur **GRENNAY**

Votre Bulletin d'informations municipales

ÉDITO

N° 591 - JUIN 2022

LE PÔLE LOGEMENT: UN SERVICE POUR LES HABITANTS



Le conseil municipal renouvelé en mars 2020 a fait le choix de créer un pôle Logement rassemblant les problématiques liées à celui-ci. Alicia Belaïd, responsable du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), a accepté de coordonner ce pôle où service d'attribution des logements sociaux, service urbanisme et CCAS travaillent ensemble.

Le CCAS, situé à la Mairie annexe, accompagne les familles sur les questions sociales liées au logement. Sa mission : prévenir les expulsions locatives et résoudre les impayés de loyers en rencontrant les chargés de recouvrement des bailleurs sociaux pour jouer un rôle de conciliateur et établir en concertation des solutions. Ceci a permis de n'avoir aucune expulsion depuis plusieurs années. Les agents du CCAS aident aussi les habitants dans les différents dispositifs sur le logement (Fond de Solidarité

Logement, Contingent Préfectoral, domiciliation ...). Vous pensez être concerné-e-s par une situation difficile financièrement, prenez rendez-vous au CCAS au 03 21 29 09 95 afin que les agents puissent étudier avec vous votre situation.

Le service d'attribution de logements est situé en mairie. Sa mission : accueillir et renseigner les habitants sur les démarches à réaliser auprès des bailleurs. La permanence logement me permet de recevoir chaque mercredi les familles. Avec les agents, nous travaillons en lien avec tous les bailleurs sociaux ayant des logements sur la ville : Maisons&Cités, SIA Habitat, Pas-de-Calais Habitat, SIGH - Société Immobilière Grand Hainaut, HLI - Habitat Logement Immobilier et SOLIHA. Nous étudions toutes les demandes et échangeons avec les bailleurs afin de proposer pour chaque

logement 4 dossiers de familles correspondant aux critères de composition familiale, d'urgence de la situation et de revenus afin d'appuyer leur candidature lors des Commissions d'Attributions Logement (CAL). La crise sanitaire a accéléré la dématérialisation des CAL qui ont lieu majoritairement en ligne et pendant lesquelles la mairie procède numériquement à un vote à hauteur d'une voix sur sept pour le choix de l'ordre de priorité retenu. En 2021, nous avons ainsi aidé 125 familles à obtenir un logement lors des 70 CAL.

Nous suivons actuellement plus de 400 demandes de logement et nous comprenons l'impatience des familles ayant des difficultés à comprendre que leur situation ne leur permette pas d'obtenir un des 60 logements non occupés de la ville. Monsieur le maire et moi-même recevons régulièrement les responsables des agences des bailleurs sociaux pour que les rénovations soient réalisées afin de diminuer ce nombre de logements vides. Certaines demandes comme les grands logements, les logements plain-pied ou les logements accessibles avec des revenus très bas sont actuellement très rares sur la ville et sur l'agglomération et peuvent amener les familles à devoir patienter plusieurs mois voir années avant d'obtenir le bien espéré. Si vous souhaitez être appuyé dans votre demande de logement, je vous invite à prendre rendez-vous au 03 21 72 66 88. Le service urbanisme situé aux services techniques permet aux habitants de se renseigner sur les questions techniques liées aux logements. Lorsque des habitants rencontrent des difficultés (humidité, mal-façons, problèmes électriques,...), le service effectue en présence du bailleur ou du propriétaire une visite de logement afin de trouver une solution en fonction de

la situation (travaux à prévoir, mauvaise utilisation du logement...).

Si vous pensez que vous êtes dans cette situation, je vous invite à m'envoyer les détails et photos à cette adresse : adjoint.logement@grenay.fr

Les prochains dossiers à suivre par le service sont l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier (ERBM) dont l'étude de la rénovation de la cité 11 va commencer dans les mois à venir et la construction de la résidence Martha Desrumaux au centre ville avec 33 nouveaux logements adaptés aux personnes âgées et/ou aux personnes à mobilité réduite.

A partir de janvier 2023, dans le cadre du dispositif « Permis de Louer » de l'agglomération de Lens-Liévin, une demande d'autorisation préalable de mise en location de logement sera obligatoire dans certaines rues du centre ville pour toute première mise en location ou un changement de locataire. Une visite du logement sera réalisée afin de garantir le respect des normes de sécurité et la bonne utilisation du logement par les locataires. Vous pouvez contacter le service urbanisme pour connaître la liste des rues concernées.

Julien Vouliot,
maire-adjoint délégué au droit au logement.



HOMMAGE

Nous avons la douleur de vous annoncer le décès de Jean Claude Damiens. Grenaysien de naissance. Jean-Claude était un ami de notre commune. Fils d'Ernest Damiens, figure majeure du parti communiste, Jean-Claude y adhère en 1966 et devient trésorier de la section Julien Houpiot. A l'instar de son père, il entre au conseil en 1977 et devient maire-adjoint aux finances en 1983. Il quitte le conseil municipal en 2011 en étant maire adjoint honoraire. Avec Monique Ben Ghaffar, il a partagé la commission enseignement. Cégétiste, il crée

en 1968 un syndicat dans son entreprise puis au sein du collège. Il en devient responsable du personnel. Jean-Claude est à l'origine de la création du concours « maisons fleuries »

Nous garderons tous de Jean-Claude le souvenir ému d'un homme impliqué, bon et généreux.

Toutes nos pensées vont vers sa femme Reine-Marie, ses enfants Nathalie et Laurent ainsi qu'à toute sa famille. Un hommage lui a été rendu le jeudi 30 juin 2022 à la mairie. Fais une baise à ta belle-mère!



GROUPE

« COMMUNISTES ET RÉPUBLICAINS »

Un conseil municipal actif et unanime

Ce 2 juin il y avait 29 délibérations, dont 5 sur table, et deux motions mises sur table aussi. Il s'agissait d'affaires courantes, du très habituel et très consensuel: l'opposition n'a posé pratiquement aucune question et les délibérations ont été adoptées à l'unanimité. 6 délibérations pour attribuer des subventions : 2 à Jeunes dans ma ville pour les voyages à Huy et en Avignon ; 1 aux Boules Lyonnaises pour le championnat de France; 1 au Summer's Grenay Festival avec 1500€ d'acquis et 2000€ à rembourser à la ville; 1 au comité local du SPF et 1 à la nouvelle association Cœur de Corneille pour engager ses actions au profit des hôpitaux du Cameroun et l'adduction d'eau dans des villages. 7 délibérations demandant des subventions : pour les Quartiers d'été ; 2 pour Ronny Coutteure à la DRAC (direction régionale des Affaires culturelles) et à la Région ; pour le city stade Alfred Geysler ; au département pour l'école de musique ; pour les Actions de mémoires 2022 et pour le trail du 8 octobre le G'run'ay ouvert aux handicapés et aux autres. 13 délibérations pour des affaires courantes : subvention de fonctionnement votée au CCAS ; créances irrécouvrables pour 175,40€ ; revente de la Mégane acquise en décembre et non transformable à l'E85 ; prime à l'installation d'une commerçante ; nombre de représentants du personnel pour les élections professionnelles de décembre 2022 ; paiement des congés payés pour deux agents ayant pris leur retraite ; différents tarifs de l'école de musique avec l'inclusion des habitants des communes de Bully-les-mines, Sains-en-Gohelle, Aix-Noulette et Mazingarbe ; révision des tarifs pour les publicités extérieures et achat des 3 panneaux Clear Channel. 3 délibérations avaient un caractère plus exceptionnel. D'abord, l'adhésion à un groupement de commande au centre de gestion 62 concernant un dispositif de protection judiciaire pour les personnels et la commune au sujet des actes de violence, de harcèlement et d'agression de toutes natures. L'opposition est intervenue et a montré qu'elle n'avait pas compris que ce dispositif concernait les personnels et non les élu-e-s. En effet, elle a affirmé se sentir harcelée par la majorité ! Ensuite, deux délibérations concernaient le permis de louer qui sera mis en place dans certaines rues de la commune à compter du 1er janvier 2023. Julien fera un article dans un prochain numéro de Regard pour donner les tenants et les aboutissants de ces délibérations. Enfin, malgré ses remarques habituelles, l'opposition avait déposé sur table une motion ne concernant pas directement la commune. Nous avons proposé une motion alternative car quitte à revendiquer un statut pour les AVS (auxiliaires de vie scolaire) et les AESH (accompagnants d'élèves en situation de handicap) mieux ne pas affaiblir le statut de la Fonction publique et revendiquer de vrais postes avec un statut et une carrière. C'est pour cela que notre motion a été adoptée à l'unanimité de ce conseil !

GROUPE

« GRENAY, BLEU MARINE »

« L'envoi du groupe RN n'étant pas conforme au règlement intérieur du conseil municipal aucune publication ne peut être faite. »

JARDINS ET FAÇADES FLEURIS 2022

NOUS AURONS BIENTÔT LE PLAISIR DE DÉCOUVRIR LES MERVEILLEUSES FAÇADES ET LES JARDINS FLEURIS DE NOTRE COMMUNE.

LES ÉLUS.ES ET LE SERVICE COMMUNICATION DE GRENAV PASSERONT DÉBUT JUILLET POUR PRENDRE EN PHOTO LES RÉSULTAT DES EFFORTS FOURNIS À CETTE OCCASION.

NOUS SOUHAITONS BONNE CHANCE À TOUS LES PARTICIPANTS POUR CE TRADITIONNEL RENDEZ-VOUS DE L'ANNÉE.

A BIENTÔT POUR LES RÉSULTATS SUR NOTRE BULLETIN MUNICIPAL ET SUR LA PAGE FACEBOOK.



LES RENDEZ-VOUS



DU CENTRE CULTUREL RONNY COUTTEURE

OUVERTURE DE SAISON 2022 - 2023
mardi 13 septembre à 19h



Avec «Chaise de Jardin», l'inimitable duo belge Jules & Jo débarque avec un spectacle plus drôle et déjanté que jamais! Entrée libre sur réservation - à partir de 10 ans - Nous en profitons également pour souhaiter la bienvenue à « La nouvelle compagnie » qui devient la compagnie associée à l'espace culturel Ronny Coutteure pour la saison 2022-2023 qui s'annonce incroyable! Ouverture de la billetterie pour les abonné.es le 6 septembre, pour tous dès le 7 sept. 2022 à la Médiathèque-Estaminet et à l'espace culturel Ronny Coutteure.

Réservations indispensables - Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter au 03.21.45.69.50 ou sur le site web : www.ronny-coutteure.fr

AGENDA

REPAS DANSANT

Le club Carin et l'amicale M. Rousseau des donneurs de sang organisent leur repas dansant avec mini spectacle le dimanche 16 octobre 2022. Rendez-vous place Daniel Breton à 9h30. Inscriptions au club Carin jusqu'au 6 octobre 2022 auprès de Christophe Buissette au 06 82 79 52 92 et Annie Lelieux au 03 21 44 13 65. Tarif adulte 35 euros.

LES QUARTIERS D'ÉTÉ

Nos quartiers d'été auront lieu le samedi 23 juillet 2022 au « jardin Vasil Porik » de l'école Buisson-Lacore. Au programme : initiation au foot freestyle, jeux de plateau, poney, olympiade. Le soir, rejoignez-nous au spectacle « Acrobatic basket ». Le repas durant lequel nous apprécierons le concert de « Guitare évolution » débutera à 19h. C'est à partir de 22 h que sera diffusé le film « Space Jam » sur le parking de Ronny Coutteure » en cinéma de plein-air (repas sur inscription jusqu'au 9 juillet 2022 au 03 66 54 00 54)

BAL POPULAIRE ET FEU D'ARTIFICE

Retrouvons-nous le 13 juillet 2022 sur la place Daniel Breton pour notre traditionnel bal populaire et le feu d'artifice. Ouverture des portes à 19h.

bouclage du prochain Regard le lundi 25 juillet